



# Régisseuse / Régisseur technique de spectacle

BREVET FÉDÉRAL

ORIENTATIONS  
SCÈNE OU LUMIÈRE

Ouverture  
des inscriptions  
décembre  
2024

**artos**

association professionnelle

# Ouverture des inscriptions aux cours préparatoires

Le Brevet fédéral atteste des aptitudes ou des connaissances professionnelles approfondies permettant d'assumer une fonction de cadre au sein d'une entreprise ou d'une institution. Cette certification est délivrée par la Confédération et est reconnue au niveau international.

*artos* propose une formation sur deux ans, préparant aux examens fédéraux, pour l'obtention du titre de Régisseur-euse technique de spectacle avec Brevet fédéral – orientation scène ou lumière.

Ce nouveau Brevet fédéral a été constitué de façon à répondre à l'évolution de la gestion de projet technique dans le milieu du spectacle et de permettre à son ou sa titulaire de valoriser ses acquis professionnels et d'approfondir les concepts théoriques et pratiques du métier.

Le titre s'obtient en réussissant l'examen professionnel fédéral.

## Description

Les Régisseur-euses techniques de spectacle sont des spécialistes chargé-es de la réalisation technique et de la planification générale de manifestations culturelles, artistiques ou événementielles.

A l'écoute, les Régisseur-euses techniques de spectacle répondent aux besoins des mandants et élaborent des concepts techniques pertinents et adaptés.

Ils et elles sont responsables du montage, du démontage et de l'exploitation de constructions scéniques et de concepts audiovisuels globaux.

Les Régisseur-euses techniques de spectacle planifient toutes les ressources personnelles, matérielles et logistiques nécessaires à la réalisation technique des productions. Ils et elles coordonnent les processus de travail, gèrent les équipes et assurent la parfaite tenue des manifestations conformément aux plans et dans le respect des budgets.

# Programme

## A - ORGANISER UNE MANIFESTATION

- A1 – Élaborer des concepts pour les équipements et la construction
- A2 – Établir un budget financier sur la base des exigences et le contrôler régulièrement
- A3 – Organiser des ressources techniques et personnelles
- A4 – Établir un dossier de production

## B – ÉTABLIR DES PLANS TECHNIQUES

- B1 – Établir des plans complexes (2D/3D) du lieu de la manifestation
- B2 – Installer une infrastructure de réseau stable
- B3 – Établir un bilan de puissance électrique vérifiable
- B4 – Établir des systèmes statiques et dynamiques simples et vérifiables
- B5 – Vérifier et adapter l'infrastructure sur le lieu de la manifestation selon les exigences

## C – ASSURER LA SÉCURITÉ

- C1 – Respecter le cadre légal
- C2 – Établir un concept de sécurité technique relatif à la manifestation
- C3 – Exécuter les mesures de sécurité



## D – ORIENTATION SCÈNE

Utiliser les commandes et réglages des équipements techniques de la scène

- D1 – Établir des plans de scène (2D/3D) complexes
- D2 – Utiliser des systèmes de machines
- D3 – Informer et coordonner les techniciennes et techniciens de scène selon les règles de la profession
- D4 – Construire des éléments de scène
- D5 – Planifier des éléments scénographiques selon les exigences
- D6 – Planifier le travail en hauteur et les systèmes d'accroche
- D7 – Utiliser des systèmes de communication de données
- D8 – Faire fonctionner les systèmes de courant de façon sécurisée
- D9 – Configurer et faire fonctionner des effets spéciaux scénographiques

## E – ORIENTATION LUMIÈRE

Utiliser les commandes et réglages des équipements techniques de l'éclairage

- E1 – Établir des plans d'éclairage (2D/3D) complexes
- E2 – Calculer l'approvisionnement énergétique pour l'éclairage
- E3 – Créer des atmosphères lumineuses
- E4 – Mettre en service des systèmes d'éclairage
- E5 – Informer et coordonner des éclairagistes selon les règles de la profession
- E6 – Utiliser des systèmes de communication de données
- E7 – Faire fonctionner les systèmes de courant de façon sécurisée
- E8 – Configurer et faire fonctionner des effets spéciaux scénographiques visuels

# Conditions d'admission

à l'examen du Brevet fédéral de Régisseur·euse technique de spectacle

Sont admis-es à l'examen professionnel fédéral les candidat-es:

- qui possèdent un certificat fédéral de capacité dans le domaine de la technique du spectacle ou une qualification équivalente et qui peuvent justifier d'au moins trois années de pratique professionnelle axée principalement sur les domaines scène et/ou lumière; la liste des certificats fédéraux de capacité pris en compte, respectivement des qualifications équivalentes, se trouve dans la directive disponible sur le site web [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch);
- **ou** qui possèdent un certificat fédéral de capacité dans un autre domaine ou une qualification équivalente et qui peuvent justifier d'au moins cinq années de pratique professionnelle axée principalement sur les domaines scène et/ou lumière;
- **ou** qui possèdent un diplôme du degré tertiaire ou une qualification équivalente et qui peuvent justifier d'au moins trois années de pratique professionnelle axée principalement sur les domaines scène et/ou lumière.

Les candidat-es ne possédant pas les diplômes mentionnés mais pouvant justifier d'une grande expérience professionnelle dans le domaine, peuvent soumettre un dossier de candidature et la Commission d'examen décidera si la pratique professionnelle fournie est valable pour l'admission.



# Informations pratiques :

## DURÉE DU PROGRAMME

Les cours préparatoires se déroulent sur 4 semestres, en cours d'emploi et à une fréquence d'un jour par semaine.

Des ateliers pratiques seront également organisés afin d'assurer le transfert des connaissances théoriques à la pratique. Cela peut prendre la forme de visites de sites ou d'événements, de projets de groupes, de rencontres interdisciplinaires, etc.

Ces ateliers peuvent se tenir sur plusieurs jours consécutifs et seront annoncés à l'avance.

## OÙ ET QUAND

Les cours commencent mi-août 2025 et se terminent en juin 2027.

Les lundis et/ou mardis de 9h00 à 17h00.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires du canton de Vaud.

Les cours auront lieu principalement dans les locaux **artos**, **Route de la Chaux 4, 1030 Bussigny** ainsi que dans divers lieux de production.

## L'ÉCOLAGE DES COURS PRÉPARATOIRES

L'écolage est de 4750 francs par semestre, soit 19 000 francs pour les deux ans.

La Confédération rembourse jusqu'à 50% des frais de formation pour les personnes résidentes en Suisse et s'étant présentées aux examens fédéraux, sans condition de réussite. Plus d'information sur : [sbfi.admin.ch/contributions](http://sbfi.admin.ch/contributions)

## FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Les frais d'inscription s'élèvent à 50 francs.

Examen fédéral : la taxe d'inscription à l'examen fédéral n'est pas incluse dans le prix des cours préparatoires. Elle s'élève à environ 2500 francs.

## MOYENS AUXILIAIRES

Propre ordinateur portable à jour et performant. Avoir au moins un logiciel tableur (type Excel ou autre) installé et maîtrisé.

## **INSCRIPTIONS:**

Places limitées (18 personnes)

Délais d'inscription :

**28 mai 2025**

Via formulaire en ligne :

([artos-net.ch](http://artos-net.ch) > Métiers techniques > Brevet Fédéral)



## **CONTACT :**

**Frédérique Kittel**

*Resp. de filière Brevet fédéral*

*Régisseur-euse technique de spectacle*

Renseignements par mail à :

**[bftechnique@artos-net.ch](mailto:bftechnique@artos-net.ch)**

Ou par téléphone au :

**+41 21 612 87 73**

**artos**

*association professionnelle*